



16^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ASSOCIATION RAFROBALL
SAMEDI 18 novembre 2023 à Villars-sur-Glâne

Ordre du jour :

1. Bienvenue et contrôle des présences
2. Ouverture et nomination des scrutateurs
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du PV de l'assemblée du 26.11.2022
5. Rapport du président
6. Rapport d'activités
7. Clôture comptable du 1.01.2022 au 31.12.2022 – rapport du trésorier
8. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge au comité
9. Admissions – démissions - Réélection
10. Nomination vérificateurs des comptes
11. Cotisations
12. Budget 2024
13. Activités et programme 2023 - 2024
14. Proposition des membres
15. Divers

1. Bienvenue et contrôle des présences

Mot de bienvenue et ouverture de la 16^{ème} Assemblée Générale 2023 par Patrick Monneron, trésorier, à 14h10. Il annonce la tenue spéciale de cette assemblée, suite à l'absence de son président, Frédéric Meyer.

Selon statuts, il est possible qu'un autre membre du comité prenne la présidence durant l'AG sinon, cette dernière aurait dû être annulée.

En l'absence de secrétaire au sein du comité, il remercie Samanta Gallicchio, pour la prise de ce PV.

Une minute de silence est faite en la mémoire des personnes disparues cette année.

9 membres collectifs sont présents sur 12. Vita Payerne, Rafro 11 Solothurn et Rafro Veveyse sont absent.

22 membres individuels sont présents

Le nombre de voix est de 40 voix au total. La majorité est de 21 pour les votations

2. Ouverture et nomination des scrutateurs

Deux personnes sont nommées scrutateurs : Denise Zbinden et Laetitia Hartmann.

Les bulletins de vote bleus valent 2 voix et les bulletins jaunes, 1 voix.

3. Approbation de l'ordre du jour

Aucune remarque n'est formulée et ce dernier est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation du PV de l'assemblée du 26.11.2022

Approbation du PV :

Accepté : 34

Refusé : 0

Absentions : 5

Le PV est approuvé avec remerciement à son auteur.

5. Rapport du président

En l'absence des rapports, les informations suivantes sont transmises par le comité en place :

Un bon fonctionnement du team but et arbitrage a été constaté.

Malgré une saison ayant comporté des changements et une nouvelle structure, concernant le nombre d'équipes en place, le championnat a pu s'exécuter avec succès. Il s'agit d'une première expérience de ce type.

Christophe Murisier ajoute qu'une tension globale vers les arbitres, a été constatée. Il a été compliqué de gérer la disponibilité des arbitres ainsi que les placements d'arbitres.

6. Rapport d'activités

Sur la base des retours reçus, le comité en place informe ne pas avoir constaté de grosse problématique et les problématiques signalées vont être discutées en comité. Patrick informe que le comité en place n'a malheureusement pas reçu l'information, de l'ensemble des retours.

Une discussion s'ensuit, concernant la relève des mails sur la boîte « info@rafroball.org ». Jusqu'à ce jour, le comité en place informe ne pas avoir eu les accès. Cela a été remédié ce matin, tous le Comité ayant désormais les accès de la boîte mail. Il ajoute que désormais, un traitement plus optimal des emails sera fait. Une copie sera faite des emails, par Patrick, au reste du comité. Il informe aussi reprendre le secrétariat, dans l'attente de trouver un nouveau secrétaire.

Une proposition d'utiliser l'outil ClubDesk, notamment pour faciliter la gestion des emails, est faite par Laetitia Hartmann. Patrick répond que pour l'instant ClubDesk est géré uniquement par Frédéric.

Ingrid Van Geel ajoute qu'il est essentiel à ce que des choses soient mises en place pour la suite et de voir ce qui peut être amélioré, des éléments ne fonctionnant pas de manière optimale depuis un certain temps. Des dysfonctionnements existent, autre que la gestion de la réception des emails.

Le comité en place informe de la difficulté actuelle, à prendre des décisions, en l'absence du président.

7. Clôture comptable du 1.01.2022 au 31.12.2022 - rapport du trésorier

Lecture et présentation des comptes par Patrick Monneron :

- Bilan initial/d'ouverture : total de CHF 107'290.23.

Concernant le résultat exceptionnel hors exploitation, Patrick Monneron informe que le fonds de développement, n'ayant jamais servi, a été supprimé et mis à CHF 0.-. Suite à la demande de Karoline Steinemann, concernant le montant et transfert de cet argent (CHF 1'076.-), Patrick informe qu'uniquement l'écriture le concernant a été supprimée, via le fiduciaire, et l'argent reste présent dans le capital.

- Bilan d'avant clôture : total de CHF 121'171.43.
- Bilan après clôture : capital à CHF 104'781.43.

Bénéfice de l'exercice : CHF 11'693.15

Approbation des comptes : les comptes sont approuvés à l'unanimité.

8. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge au comité

Laetitia Hartmann et Bernard Turrian ont contrôlés les comptes, le samedi 30 septembre au domicile du trésorier.

La lecture du rapport est faite par Bernard Turrian.

Une demande complémentaire est faite par les vérificateurs, à l'Assemblée : si des choses sont offertes, il est essentiel qu'une lettre/notification écrite soit indiquée dans les comptes, afin que cela puisse y figurer.

Suite à cette demande, les vérificateurs demandent d'accepter les comptes et d'en donner décharge au Comité.

Approbation : Le rapport des vérificateurs est approuvé par l'Assemblée.

9. Admissions – Démissions – Réélection

Réélection : Fabienne Ballif et Christophe Murisier se représentent pour 2 ans.

Accepté : 35

Refusé : 0

Abstention : 4

Ils sont réélus et applaudis par l'Assemblée.

Admission : Bernard Turrian se propose d'entrer au comité.

Il pourra notamment apporter son aide à la table pour les matchs de championnat, et se propose de faire pleins de choses pour l'avancement du Rafroball et a des idées. Patrick informe que le comité est à la recherche d'une vice-présent et cela pourrait être le rôle de Bernard.

Accepté : 35

Refusé : 0

Abstention : 4

Bernard Turrian est élu comme membre du comité. Applaudissements de l'Assemblée.

Patrick Monneron informe que le comité est en recherche de :

- 1 vérificateur de compte
- 1 secrétaire

Une discussion s'ensuit au sujet du rôle de secrétaire.

Il est rendu attentif du poste clé du secrétariat et des problématiques actuelles afin de trouver une personne à ce poste. Par le passé, ce poste fonctionnait bien et une proposition est faite de rémunérer ce poste et de l'intégrer dans le budget 2024.

Le poste de secrétaire requiert un certain investissement régulier et ce poste est le point d'information, au sein de l'association et entre les diverses parties. Il est aussi proposé de refaire une offre et de mettre à jour un cahier des charges, plus précis.

Proposition de défraiement pour le travail de secrétaire : l'Assemblée et le comité est ouverte à cette proposition et la valide.

10. Nomination des vérificateurs des comptes

Laetitia Hartmann devient première vérificatrice, au vu de l'intégration de Bernard Turrian au sein du comité.

Mirella Périsset se propose en tant que deuxième vérificatrice.

Pour le poste de suppléant, le comité souhaite initialement faire une recherche au sein de l'Assemblée du jour. Une discussion s'ensuit à ce sujet et du souhait de Mme Viviane Rutishauser, maman d'une sportive du Rafroball.

Approbation pour Mirella Périsset, 2^{ème} vérificatrice : accepté à l'unanimité par l'Assemblée

Approbation pour Viviane Rutishauser, suppléante : accepté à l'unanimité par l'Assemblée

11. Cotisations

Les cotisations restent inchangées.

Ingrid Van Geel revient, sur la proposition des cotisations qui avait été faite lors de l'AG 2022. Pour rappel, la proposition de dissocier les CHF 300.-, en cotisation collective et licence collective avait été acceptée, cependant il n'y avait pas eu de changement au niveau des montants, car risque d'incidence statutaire.

Selon retour du règlement de championnat, proposé lors du cours coachs/co-coachs à Leysin, le montant de CHF 300.- a été nouvellement discuté. Selon retour en parallèle avec Frédéric Meyer, il a aussi été informé qu'il fallait un deuxième avis d'un spécialiste.

Suite à ces diverses informations, Ingrid demande où en est le comité dans ce processus.

Patrick Monneron informe qu'une analyse des statuts doit effectivement être faite par un spécialiste, notamment afin de voir si ces derniers doivent être changés.

Selon la proposition d'Ingrid, seul le club voterait et non les deux équipes d'un même club (plus 4 voix mais 2 voix car le club deviendrait le membre collectif).

Ingrid demande s'il est possible que cette année, les cotisations et licences restent par équipe et non par club. Cela permettrait notamment à des équipes qui ne font pas le championnat, de payer uniquement la cotisation à CHF 100.- et non la licence de CHF 200.-.

Christophe Murisier informe que la problématique du comité actuelle, concerne la modification des montants des membres collectifs figurant dans les statuts, les membres collectifs représentant les équipes aujourd'hui.

Afin d'avancer à ce sujet, Ingrid propose de voter les montants des licences et des cotisations : CHF 100.- pour les cotisations d'équipe et CHF 200.- pour les licences d'équipes, pour le prochain championnat.

Accepté : 34

Refusé : 0

Abstention : 5

Le comité et l'Assemblée acceptent la proposition d'Ingrid.

Concernant cette analyse des statuts, Anouk Tschanz propose de déplacer l'AG 2024 en mars prochain, afin de gagner du temps, par rapport à la mise à jour des statuts. Une discussion s'ensuit à ce sujet.

Le comité et l'Assemblée acceptent de faire la prochaine AG en mars 2024.

12. Budget 2024

Patrick Monneron informe que Fabienne Ballif n'a pas reçu le retour, concernant les demandes de licences pour certaines équipes et font un rappel à ce sujet.

Le budget est présenté par Patrick.

Un Swiss Raftball Day est prévu dans le Jura en 2024. Le Comité prendra contact avec Natascha Chételat à ce sujet prochainement.

Des questions concernant le camp de Fiesch surviennent. CHF 2'000.- sont intégrés au budget à cet effet et il est informé au comité que Plusport paie tous les moniteurs du camp.

Patrick Monneron informe que l'AR a un partenariat oral avec Plusport, via Nicolas Mani, s'engageant à payer 2 moniteurs, dont Plusport envoie la facture. En complément, l'AR fournit la remorque avec le matériel.

Une autre discussion, concernant CHF 400.- pour les démonstrations s'ensuit.

Patrick informe qu'il est prévu en moyenne 2 démonstrations par année. La facturation des déplacements de la remorque, un défraiement de CHF 50.- à la personne sur place ainsi que la facturation aux écoles, sont intégrés.

Le retour fait concernant ce poste, est qu'il est dommage de mettre peu de budget pour une aussi grande importance pour le Raftball et son image. Il est d'ailleurs proposé de garder au minimum le montant proposé en 2023.

Nadia Cabanelas rend attentif nouvellement que c'est à la commission démonstration d'organiser l'événement et ne demande que l'aval au comité, notamment pour le prêt du matériel et de la remorque.

Une discussion, concernant le fonctionnement des commissions à CHF 2000.- est abordé. Concernant la commission loi du jeu, Ingrid Van Geel informe qu'un budget de CHF 4'000.- a été envoyé au comité et demande quel est donc le budget réel. Patrick Monneron informe ne

pas avoir reçu le rapport. Une discussion s'ensuit, notamment au niveau des dysfonctionnements quant à la gestion de la réception des emails.

Au vu de modifications à apporter concernant ce budget et suite au vote de l'Assemblée, il est décidé de remettre à jour ce budget 2024. Patrick Monneron se propose de le retravailler d'ici la fin de l'année et de retourner un budget à jour.

Le budget 2024 est refusé par l'Assemblée.

L'Assemblée du jour validera, par retour de mail, un nouveau budget 2024, d'ici fin décembre 2023.

13. Activités et programme 2023 – 2024

Concernant le championnat, les dates ont été transmises par email, tout le monde est inscrit. Fabienne Ballif enverra un email complémentaire aux groupes inscrits, qui accueilleront le championnat.

Elle demande à recevoir la feuille d'équipe le jeudi soir, pour des questions d'organisation des équipes, et le cas échéant, cela pourra être effectué ultérieurement sur place.

Christophe Murisier a mis à jour le site internet, concernant les licences, suite à la discussion lors du cours coach/co-coach à Leysin (valides + moteur, ou les personnes que valides ou que moteurs). Il rend attentif pour les personnes qui prennent les licences d'équipes : obligation de faire les actions suivantes : « personnes sans handicap » - « personnes moteur seulement », sinon risque d'erreur.

Christophe Murisier informe que la prochaine formation arbitrage aura lieu le week-end du 20-21 janvier 2024. Une formation de base est prévue en mai 2024 ainsi qu'un autre cours arbitre le week-end du 30 nov – 1^{er} déc. 2024.

Les nouvelles lois du jeu seront aussi planifiées du 1^{er} au 3 novembre 2024.

Des dates sont aussi discutées pour 2025, afin de les envoyer assez tôt.

Denise Zbinden propose d'avoir les dates au moins 6 mois à l'avance car il est tardif de les recevoir maintenant. Le comité en prend note et les autres dates seront mises sur le site par Christophe.

14. Proposition des membres

Proposition de modification du programme comptable

Laetitia Hartmann propose de modifier l'exercice comptable : du 1^{er} septembre au 31 août, en lieu et place du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Elle propose de le voter à ce jour, afin que l'AG statue déjà à ce sujet et de voir par la suite ce qui est possible de mettre en place avec la mise à jour future des statuts.

Accepté : 28

Refusé : 0

Abstention : 11

L'Assemblée approuve la proposition de modifier l'exercice comptable.

15. Divers

Journée du 25 novembre 2023 à Moudon :

L'AR livrera la remorque à Moudon. Le comité souhaite supprimer la remorque et de chercher et s'acheter un bus afin d'y intégrer tout le matériel.

La question est posée, si le comité d'organisation de cette journée a la garantie du matériel dans la remorque et du matériel nécessaire pour cette journée. Patrick Monneron se chargera de vérifier l'intégralité du matériel pour le bon déroulement de la journée.

Concernant le financement de la journée, l'AR va couvrir le montant de la salle complet, ce que la commune va facturer.

Le comité d'organisation informe que si un bénéfice est existant, l'argent sera reversé à une association, avec des statuts similaires.

Une discussion s'en suit, concernant la clarification de cette journée par Ingrid. L'origine de cette journée est d'aller au bout d'un des trois projets que Nathan Wenger avait. Il était responsable d'organiser le Swiss Rafroball Day, avec l'aide d'Ingrid Van Geel et du soutien de Patrick Monneron.

Les premiers contacts pour la mise en place de cette journée, ont commencé en avril 2023, lors de la journée de championnat à La Chaux-de-Fonds. L'AR avait alors informé ne pas porter cette journée mais d'être en soutien. Diverses demandes pour l'organisation de la journée, via divers canaux, ont été faites à l'ensemble du comité, durant l'été 2023.

Pour la constitution de cette journée et étant dans des obligations administratives, (comptes, location de la salle et de l'assurance notamment), l'association « Mélange de Couleurs » a dû être créée et porte cette journée du 25 novembre. Finalement, le but primordial de cette journée est celui de s'amuser.

Dysfonctionnements actuels au sein du comité :

Au vu des récents événements et de la situation urgente concernant le fonctionnement actuel du comité, des dysfonctionnements sont constatés. Il est proposé que, dès ce jour, un accusé de réception informant de la gestion de la demande/du dossier, puisse parvenir au demandeur. Cela, permettant d'être informé du processus. L'Assemblée relève de l'importance de prendre le temps d'accuser réception des emails. Le comité en prend note et enverra des retours de réponses.

Elections nouvelles personnes au sein du comité

Suite à une demande sur le processus d'intégration au sein du comité de l'AR, Christophe Murisier informe que le comité a le droit d'accueillir de nouveaux membres durant l'année. Il n'y a pas besoin d'attendre une AG pour intégrer de nouveaux membres et ces derniers sont élus officiellement lors de la prochaine AG.

Concernant la présidence, des réélections peuvent avoir lieu l'année prochaine.

Laetitia Hartmann informe qu'il faut toutefois que les membres en soient informés et qu'il est judicieux de faire une AG extraordinaire.

Projet Rafroball – Demande de Nadia Cabanelas

Le comité informe que l'organisateur de la manifestation est basé sur des faits ecclésiastiques. Patrick Monneron ajoute que l'AR est par ses statuts apolitique et qu'il est difficile d'entrer en matière à ce sujet. Le comité doit en parler nouvellement.

Nadia informe que la personne concernée a déjà participé au Rafroball et que le délai pour rendre réponse, étant déjà passé et sans retour, elle avancera avec ce projet personnellement.

Les divers, ayant été traités, Denise Zbinden souhaite féliciter le comité et le remercie d'avoir tenu l'Assemblée de ce jour. Applaudissements pour le comité par l'Assemblée.

Patrick Monneron clôt la séance à 16h20 et remercie les personnes présentes à cette assemblée, pour les échanges reçus, permettant d'aller de l'avant. Une verrée est offerte par l'association.

Le Président pour cette AG :
Patrick Monneron

La secrétaire au PV pour cette AG :
Samanta Gallicchio